

De : [christine](#)
A : [- MELLINA Anick](#); [- VERZALA Isabelle](#); [BENDELL Francois](#); [DRONIOU Daniel](#); [VETU Sandrine](#); [CARPENTIER Marc](#); [MASSON Sébastien](#); [CARISTAN Guillaume](#)
Objet : CR CQ Lozère commission investissement du 15 juin
Date : samedi 17 juin 2017 17:39:08

Bonjour,

Un rapide compte-rendu de la réunion de la commission investissement du CQ.

La commission propose les investissements suivants, qui ne concernent pas uniquement le quartier :

- verger éducatif : proposé il y a 1 an. A côté de la crèche de Lozère.

- plaques patrimoniales :

Batterie de la Pointe
plaques pour les noms d'écoles

Jesse Owens : recherche photos de la statue volé : pas de photo officielle dans le magazine municipal. Un avis pourrait paraître dans le Palaiseau Mag pour toucher tous les Palaisiens ; on peut aussi questionner les maisons voisines qui ont pu photographier la statue, volontairement ou non ; on peut questionner aussi l'USP qui utilise le gymnase, dont les membres ont pu photographier la statue à l'occasion d'événements ou de départs en cars sur le parking.

Suggestions émises lors de sa réunion du 10/05/2016, exprimées lors la réunion inter-quartier du 23/05/2016 :

sculpteur Dubois (rue Fernand Forest)
Roger Ferdinand
Jean Cattant (rue du Trésor) (statue dans le jardin au-dessus de la PMI)
George Sand (statue)
Nicolas Samson (maison aux Chandeliers pas localisée)
Élysée Reclus (a-t-il habité ici ?)
Morère (maire de Palaiseau)

- signalétique spécifique : des noms de lieux-dits, de quartiers, de parcs, de squares figurent parfois sur le(s) plan(s) de Palaiseau mais pas sur place.

A l'usage des piétons-2 roues-voitures, d'ici et d'ailleurs.

Ainsi, la Troche, l'ENS et la Promenade de l'Yvette, Polytechnique ne sont ni indiqués, ni balisés.

Les arbres remarquables ne sont pas indiqués. Ils sont listés dans le PLU.

Lieux-dits : ce sont les noms que l'on retrouve sur des anciennes cartes, ou sur les plans cadastraux. Ils sont parfois repris dans un nom de rue, de résidence, mais pas toujours.

Parfois, ils recouvrent un quartier (ex. Lozère) mais les limites ne sont pas définies ; seule une centralité de quartier est clairement située. Cette signalétique peut donc difficilement cerner un quartier ; d'autant plus que les CQ ont des limites mouvantes et peuvent contenir plusieurs quartiers (ex. CQ Lozère = Lozère + La Troche + Les Chandeliers + ...).

A noter pour les étudiants étrangers de Polytechnique : à la gare de Lozère, il manque les "direction Paris" et "direction St Rémy" aux abords de la gare ou dans le souterrain. C'est plus clair sur les quais mais pas autour de la gare.

- square du Cèdre : il s'agit de mieux agencer ce triangle, utilisé pour les jeux d'enfants, ou simplement traversé.

Actuellement : les circulations piétons ne permettent pas à 2 poussettes de se croiser. Les jeux d'enfants sont à l'étroit à l'intérieur d'une clôture d'1,20 m env.

Proposition : enlever la clôture autour des jeux ; mettre une clôture d'1,20 m aussi tout autour de l'ensemble du square. On peut envisager des portes comme au square rue de Paris.

Les enfants auront plus d'espace pour jouer, sans ajouter forcément de jeux. Ils seront protégés de la circulation automobile autour.

Cordialement,

Christine Maupas



Garanti sans virus. www.avast.com